

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-11-028614-231
SUR.: 43-147300

DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS SÉQUESTRE DE : 9442-7416 QUÉBEC INC.

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

Débitrice

FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

Le formulaire de Preuve de Réclamation dûment complété et les pièces justificatives à l'appui doivent être reçus par le Séquestre **au plus tard le 13 novembre 2023 à 16 h 30 (Heure de Québec)**, par la poste, messenger, courriel ou télécopieur à l'adresse suivante :

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
Séquestre aux biens de 9442-7416 Québec inc.

801, Grande-Allée Ouest, bureau 350
Québec (Québec) G1S 4Z4
Courriel : 2925kepler@deloitte.ca
Télécopieur : 418 624-0414

I. DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER

1. Nom légal ou dénomination sociale complète du Créancier : _____

2. Adresse postale du Créancier : _____

3. Numéro de téléphone du Créancier : _____
4. Numéro de télécopieur du Créancier : _____
5. Adresse de courrier électronique du Créancier : _____

FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

Page 2

6. Nom et titre de la personne-ressource :

7. Le Créancier revendique-t-il un droit à une hypothèque dite conventionnelle ?

8. Le Créancier revendique-t-il un droit à l'hypothèque légale de la construction en vertu du *Code civil du Québec* ?

Je (*Nom du Créancier ou du représentant du Créancier*) _____

certifie par les présentes que le Créancier détient une Réclamation ayant pris naissance avant le 15 juin 2023, que je suis (*Précisez le titre ou la fonction du représentant du Créancier*) _____

_____ du Créancier et que je suis au courant de toutes les circonstances entourant la Réclamation visée par les présentes.

II. NATURE DE LA RÉCLAMATION (*Cochez et complétez les cases appropriées*)

RÉCLAMATION NON GARANTIE DE _____ \$CA. En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir à titre de garantie.

RÉCLAMATION GARANTIE DE _____ \$CA

En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$CA et dont les détails sont mentionnés ci-après (*Fournir les détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents afférents*) :

III. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION

UN ÉTAT DE COMPTE COMPLET ET DÉTAILLÉ À JOUR DOIT ÊTRE JOINT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION, LEQUEL DOIT INCLURE LES TAXES ET PRÉSENTER LE CAPITAL RÉCLAMÉ PAR LE CRÉANCIER SÉPARÉMENT DES INTÉRÊTS.

Veuillez fournir tous les détails relatifs à la Réclamation ainsi que les pièces justificatives, incluant les montants et la description des transactions ou ententes donnant lieu à la Réclamation, ainsi que les documents de garantie, le cas échéant.

IV. DOCUMENTS À FOURNIR SI VOTRE RÉCLAMATION IMPLIQUE UNE HYPOTHÈQUE CONVENTIONNELLE

1. État de compte cumulatif à jour, lequel doit présenter le capital réclamé par le Créancier séparément des intérêts et des frais;
2. Copie de la ou les convention(s) de prêt(s), offre(s) de financement, lettre(s) de crédit(s) ou autre document contractuel sur lequel est fondé la Réclamation;
3. Copie de toute modification ou tout amendement du document contractuel sur lequel est fondé la Réclamation;
4. Copie de la ou les hypothèque(s) consentie(s) par la Débitrice et des documents auxiliaires afférents;
5. Preuve(s) du ou des déboursé(s) intervenu(s);
6. Tout autre document que le Créancier juge pertinent à l'analyse de sa Réclamation.

V. DÉTAIL DE LA RÉCLAMATION GARANTIE QUI DÉCOULE D'UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA CONSTRUCTION EN VERTU DU CODE CIVIL DU QUÉBEC

SI LA RÉCLAMATION GARANTIE DU CRÉANCIER DÉCOULE D'UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA CONSTRUCTION EN VERTU DU *CODE CIVIL DU QUÉBEC*, REMPLIR LA SECTION CI-DESSOUS :

Qualité (architecte, ingénieur, fournisseur de matériaux, ouvrier, entrepreneur ou sous-entrepreneur) :

Montant du contrat initial ou bon de commande, avant les taxes de vente applicables :

Date du contrat initial ou bon de commande :

Date de la dénonciation du contrat initial ou bon de commande à la Débitrice :

Date de la réception par la Débitrice de la dénonciation du contrat initial ou bon de commande :

Montant déclaré lors de la dénonciation du contrat initial ou bon de commande à la Débitrice :

Date de début des travaux ou de fourniture de matériaux :

FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

Page 4

Montant des travaux
additionnels réalisés
(modifications au contrat/bon
de commande ou extras
exécutés), avant les taxes de
vente applicables :

Date de modification de la
dénonciation, le cas échéant :

Date de la fin des travaux du
projet :

Noms des fournisseurs et des
sous-traitants retenus par le
Créancier :

Sommes versées aux
fournisseurs et sous-traitants
retenus par le Créancier :

Des quittances ont-elles été
émises par les fournisseurs et
les sous-traitants retenus par
le Créancier ?

Sommes totales reçues par le
Créancier de la Débitrice ou de
l'entrepreneur général/gérant
de construction :

Des quittances ont-elles été
émises par le Créancier en
faveur de la Débitrice ou de
l'entrepreneur général/gérant
de construction ?

Date de la publication de l'Avis
de conservation d'une
hypothèque légale de la
construction, le cas échéant :

Date de la publication d'un
préavis d'exercice ou du dépôt
d'un recours, le cas échéant :

DOCUMENTS ADDITIONNELS À FOURNIR SI VOTRE RÉCLAMATION IMPLIQUE UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA CONSTRUCTION EN VERTU DU CODE CIVIL DU QUÉBEC :

1. Copie intégrale du contrat initial/bon de commande et de tout amendement ou avenant;
2. Copie de la lettre de dénonciation du contrat/bon de commande à la Débitrice, de la preuve de transmission à la Débitrice et de la preuve de réception par la Débitrice;
3. Copie de toute modification à la lettre de dénonciation originale du contrat/bon de commande à la Débitrice, de la preuve de transmission à la Débitrice et de la preuve de réception par la Débitrice;
4. Copie des échanges relatifs à l'approbation de modifications ou extras au contrat/bon de commande;
5. État de compte cumulatif à jour, lequel doit inclure les taxes et présenter le capital réclamé par le Créancier séparément des intérêts et des frais;
6. Demandes de paiement et décompte progressif, le cas échéant;
7. Copie des factures apparaissant à l'état de compte cumulatif à jour;
8. Copie des plans et devis signés et scellés par un ingénieur, le cas échéant;
9. Quittance(s) partielle(s) ou finale(s) émises par le Créancier en faveur de la Débitrice, de l'entrepreneur général/gérant de construction ou de l'un des sous-traitants et fournisseurs de l'entrepreneur général/gérant de construction;
10. Liste de tous les sous-traitants et fournisseurs engagés par le Créancier et sommes dues à chacun de ceux-ci avec les mêmes détails que ceux requis pour la Réclamation du Créancier;
11. Quittance(s) partielle(s) ou finale(s) des sous-traitants et fournisseurs engagés par le Créancier;
12. Quittance(s) partielle(s) ou finale(s) transmise(s) par la CNESST et par la CCQ;
13. Attestation de l'Agence du revenu du Québec;
14. Certificat de réception provisoire ou d'acceptation partielle des travaux, le cas échéant;
15. Certificat de réception finale ou d'acceptation totale des travaux, le cas échéant;
16. Copie de toute approbation des travaux et toute liste de déficiences;
17. Documents de garantie conventionnelle applicables aux travaux réalisés;
18. Copie de l'avis de conservation d'une hypothèque légale de la construction et des preuves de signification de celui-ci à la Débitrice;
19. Copie du préavis d'exercice et des preuves de signification de celui-ci à la Débitrice;
20. Copie de toute procédure déposée par le Créancier à l'encontre de la Débitrice;
21. Tout autre document que le Créancier juge pertinent à l'analyse de sa Réclamation.

DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION

Un Créancier qui n'aura pas déposé sa Preuve de Réclamation accompagnée des pièces justificatives au plus tard le **13 novembre 2023 à 16 h 30 (heure de Québec)** i) n'aura droit à aucun autre avis, ii) sera forcé de faire valoir une Réclamation envers la Débitrice, iii) ne pourra pas déposer une Réclamation à l'encontre de la Débitrice, et iv) sera colloqué pour la somme de 0 \$CA dans tout état de collocation qui pourrait être préparé par le Séquestre.

SIGNÉ à _____, ce _____^e jour de _____ 2023

(Signature du témoin)

(Signature du Créancier ou de son représentant)

Inscrire le nom en lettres moulées

Inscrire le nom en lettres moulées